

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE DE L'EX SITE ALLIBERT

BILAN DE CONCERTATION

Concertation / novembre 2021 – mars 2022

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	p 5
	L'ambition et les enjeux	p 6
	Les objectifs du projet	p 6
2	LES MODALITÉS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION	p 8
	Une concertation règlementaire	p 9
	Ce que dit la délibération	p 9
	Les moyens d'information et de communication	p 10
	Les moyens d'expression et de participation du public	p 14
4	SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS	p 17
	Les formes urbaines : mixité d'activités, de formes et de hauteur	p 18
	Les mobilités : Ouvrir, traverser et raccorder le site aux quartiers voisins	p 22
	Desimpermeabiliser et végétaliser le site pour prévenir les îlots de chaleur urb...	p 26
	Proposer des usages et de nouveaux services pour les salariés et les habitants	p 30
	Aménager l'aire de passage des gens du voyage	p 34
5	LES SUITES DES DONNÉES	p 39



L'avenue Edmond Esmonin en bordure de la friche



Site General Electric

Commerces

Hôtel

Beauvert Sud

ACTIMART

SAMSE

Allibert
9,6 ha

Saintonge

MotoLabo

Essarts



INTRO- DUCTION

La friche industrielle de l'ancienne entreprise Allibert, d'une surface de 9,6 hectares, occupe une situation stratégique, sur les communes de Grenoble et Echirolles (90% sur Grenoble et 10% sur Echirolles), au coeur de GrandAlpe. Ce tènement, propriété de la Métropole, constitue l'une des dernières réserves foncières de la première couronne métropolitaine pouvant accueillir des activités économiques de production. Le renforcement de la vocation économique de ce site représente donc un enjeu métropolitain fort en termes d'attractivité du territoire, combiné à des enjeux de renouvellement urbain et de transition écologique.

Le site est intégré dans le projet GrandAlpe, dont le périmètre a été déclaré d'intérêt métropolitain par délibération du 21 décembre 2018. Avec ce projet, la Métropole en partenariat avec les communes de Grenoble d'Echirolles et d'Eybens ambitionne de transformer l'image de ce cœur de l'agglomération Grenobloise.

La friche Allibert vue du ciel

L'ambition et les enjeux

*Le site représente une opportunité foncière importante pour la Métropole.
Les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et architecturaux.
Pour prendre en compte ces 3 axes, il est envisagé dans le projet de :*

Proposer une nouvelle offre immobilière et foncière pour les activités productives permettant l'accueil d'entreprises et la création d'emplois. Une attention particulière sera apportée sur les filières liées aux mobilités durables et énergies propres et aux enjeux de la transition. Afin de proposer une offre la plus adaptée, une diversité de produits sera étudiée :

- des pépinière & hôtel d'entreprises productifs et mutualisés
- un village artisanal et industriel
- des parcelles aménagées et proposée directement aux entreprises pour la réalisation de leur bâtiment

Désenclaver le site par un maillage paysager cycles et piétons.

- La gare d'Echirrolles et l'avenue Léon Blum seront reliées par une traversée cyclable et piétonne.
- Le site devra se traverser aisément entre Beauvert et Saintonge.
- Une voie routière permettra de traverser le site entre l'avenue Léon Blum et l'avenue des Etats Généraux

Intégrer les espaces urbains et paysagers dans le réseau de la ville parc :

- Le site ex-Allibert sera relié, via une diagonale verte notamment, au projet du parc linéaire du Cours de l'Europe / Esmonin, lui-même connecté aux autres espaces paysagers de la Métropole.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- *Aménager un site à vocation d'économie productive compatible avec les quartiers d'habitat environnants*
- *Ouvrir, traverser et raccorder le site aux quartiers voisins.*
- *Réaménager les espaces publics structurants à ses abords.*
- *Désimperméabiliser et végétaliser le site pour prévenir les îlots de chaleur urbains et valoriser le paysage.*
- *Proposer des usages et de nouveaux services pour les salariés et les habitants.*
- *Intégrer l'aire de passage des gens du voyage sur un nouvel emplacement.*

LES MODALITÉS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION



UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Cette première phase de concertation est une démarche réglementaire, encadrée par l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Les modalités de cette concertation ont été définies par les élus du Conseil métropolitain dans la délibération du 02 juillet 2021. Elle s'est déroulée entre novembre et mars 2022.

CE QUE DIT LA DÉLIBÉRATION

Le processus de concertation préalable a pour objectifs de :

- Fournir au public une information claire sur les orientations du projet ;
- Viser la participation de l'ensemble du public concerné aux différentes phases de construction du projet (diagnostic, scénarios d'aménagement...);
- Offrir la possibilité au public d'exprimer ses attentes, ses remarques, ses idées et permettre l'échange des points de vue concernant le projet.

Les modalités suivantes seront mises en place : Information du public

- Un dossier de concertation mis à la disposition du public au siège de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi qu'en mairie de Grenoble et d'Echirolles aux jours et horaires d'ouverture ;
- Une page dédiée au projet sur la plateforme participative de la Métropole ;

Expression du public

- La mise à disposition de registres d'expression au siège de Grenoble-Alpes Métropole ainsi qu'en mairie de Grenoble et d'Echirolles;
- La possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président (Grenoble-Alpes Métropole, 3, rue Malakoff 38000 GRENOBLE) en précisant en objet : « Concertation du projet d'aménagement de l'Ex site Allibert la Centralité Sud » ;
- La création d'un formulaire sur la page dédiée au projet de la plateforme participative de la Métropole.

Participation du public

- L'organisation d'au moins deux réunions publiques.
- L'organisation de temps sur l'espace public pour échanger avec les habitants et usagers du territoire.

LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Un dispositif global d'information sur la concertation a été déployé par la Métropole pour faire connaître le projet de réaménagement du site ex-Allibert et sa concertation.

La plateforme participative

Ouverte en avril 2016, la plateforme participative participation.lametro.fr constitue le pivot de la politique de participation numérique de la Métropole. Elle héberge et centralise l'ensemble des démarches de participation citoyenne portées par la Métropole. Elle constitue également un espace de participation à part entière avec plusieurs modules collaboratifs.

Une page dédiée à la concertation sur le réaménagement de l'ex site Allibert a été créée et mise en ligne le 01/10/2021.

Cette page constitue à la fois un espace ressources informatives et pédagogiques sur le projet et ses enjeux, un fil d'actualité de la démarche mais également un espace centralisant l'ensemble des supports et des livrables de la démarche de concertation.

The screenshot shows the website for the 'Réaménagement de l'ex site Allibert' project. At the top, there is a navigation bar with 'Grenoble-Alpes Métropole' logo, 'Espace participatif', 'Actualités', 'Instances', and '+ d'infos'. There are buttons for 'Inscription' and 'Connexion'. Below the navigation, the page title is 'Réaménagement de l'ex site Allibert' with statistics for '11 Contributions' and '11 Participants'. A location filter for 'GRANDALPE' is visible. The main content area has tabs for 'Contexte et présentation', 'Les ateliers de concertation', and 'Contribuez en ligne'. The 'Contexte et présentation' tab is active, showing a title 'La friche de l'ex site Allibert' and a descriptive paragraph about the site's strategic location and urban context. An aerial photograph of the site is included.

Un agenda numérique au service du projet

La plateforme participative dispose d'un agenda en ligne. Ainsi les éléments clefs du dispositif ont été annoncés par quatre articles et quatre « événements » dédiés. Ces événements pouvant être mis à la une et apparaître dès la première page de la plateforme.

The screenshot displays the 'Actualités' (News) section of the platform. It features a list of four news items. The first item is titled 'Allibert – contribuez en ligne !' and is dated 'Le 18 février 2022 par Bastien Dalmasso'. The second item is 'Allibert, deuxième atelier de concertation', dated 'Le 26 janvier 2022 par Bastien Dalmasso'. Below the news items is a button labeled 'Voir tous les articles'. The 'Événements' (Events) section follows, showing two past events: 'Allibert, deuxième atelier de concertation' on '8 février 2022 à 18:30 - Passé' and 'Allibert, premier atelier de concertation' on '25 janvier 2022 à 18:30 - Passé'. Each event entry includes location information like 'Échirolles' and 'Grenoble'.

Facebook participation métro

La communication sur le réaménagement du site ex-Allibert a pu s'appuyer sur la page facebook dédiée aux démarches de participation Citoyenne de la Métropole.

- La page facebook a été utilisée afin :
D'annoncer la tenue des temps de concertation en créant des posts dédiés quatre à cinq jours en amont.
- De communiquer sur le projet en lui-même, en partageant les vidéos de présentation, les cahiers de concertations, etc.

3 publications ont été réalisées sur la page aux dates suivantes : 8 décembre 2021, 3 mars 2022, 14 mars 2022.

Participation Grenoble-Alpes Métropole
8 décembre 2021 · 🌐

// ALLIBERT // La concertation sur le réaménagement de l'ex site Allibert démarre ! Venez rencontrer nos animateurs directement sur l'espace public, ce jeudi 09 décembre de 15h à 18h au niveau du groupe scolaire Beauvert !
<https://participation.lametro.fr/.../allibert-la...>

GRANDALPE 

**CONCERTATION ALLIBERT
DEUX SESSIONS DE CUEILLEUR DE
PAROLES SUR GRENOBLE ET
ECHIROLLES**

PARTICIPATION.LAMETRO.FR 

Allibert, la concertation commence !
Venez échanger avec nos équipes d'animation sur l'aménagement...

Le magazine et le site internet de la Métropole et des partenaires

Les magazines et sites institutionnels ont permis la publication de plusieurs articles et dossiers :

*Gre.mag n°34 –
Septembre/Octobre 2021*

*Cité Échirolles N°395 /
Mars Avril 2022*

Les sites internet :

Echirolles

Article le 23 novembre 2021 :
Réaménagement de l'ex-site Allibert :
La concertation est lancée

Article le 11 février 2022 : Une nouvelle
vie pour la friche Allibert

Article le 19 janvier 2022 :
Réaménagement de l'ex site Allibert :
lancement des ateliers de concertation



Grenoble

Article le 03 octobre 2021 : La friche ex-
Allibert entame sa reconversion

Article le 03 mars 2022 :
Réaménagement de l'ex site Allibert

Actus de la ville



Grenoble alpes métropoles

Article le 22 décembre 2021 :
Réaménagement de la friche de l'ex site
Allibert : la concertation va bon train

RÉAMÉNAGEMENT DE LA FRICHE DE L'EX SITE ALLIBERT : LA CONCERTATION VA BON TRAIN



Publiée le 22 décembre 2021

Depuis le mois de novembre dernier, la concertation va bon train concernant le projet d'aménagement de la friche de l'ex site Allibert, dans le cadre de l'opération Grandalpe qui vise à repenser le cadre de vie et l'attractivité du sud de la métropole.



Publication dans les organes de presse

Un avis donnant l'information sur l'ouverture de la concertation et annonçant les dates de début et de clôture de la concertation a été publié dans le Dauphiné libéré du 5 novembre 2021.

Le cahier de concertation

Afin d'accompagner la démarche de concertation un document ressource capable de synthétiser l'ensemble des éléments de contexte lié au projet a été élaboré. Ce cahier de 16 pages a permis :

- De présenter le contexte du projet
- De présenter la démarche de concertation
- De présenter le projet, son périmètre, les premiers éléments de diagnostic, et les éléments soumis à concertation

Ce cahier était mis à disposition en mairie de Grenoble, d'Echirolles et au siège de Grenoble-Alpes Métropole pendant les horaires d'ouverture ainsi que sur la plateforme participative Métropole.



Affiches, flyers et communication papier

Afin de toucher le plus grand nombre de Métropolitaines et Métropolitains, la Métropole a fait le choix de déployer une communication papier très diversifiée.

Des affiches et des flyers ont été produits pour chaque événement de la démarche de concertation. Ils étaient affichés et mis à disposition dans l'accueil de la Métropole, mis en ligne sur la plateforme participative, et transmis par voie postale aux trois communes.

Les flyers ont également pu être diffusés sur l'espace public par le biais des opérations de cueilleurs de parole et dans certains cas par diffusion dans les boîtes aux lettres.

LES MOYENS D'EXPRESSION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Les registres

Des registres libres de contributions étaient disponibles durant toute la démarche et pour l'ensemble des citoyens de la métropole dans les lieux suivants :

- Hôtel métropolitain
- Mairie de Grenoble
- Mairie d'Échirolles

Les courriers

La possibilité était laissée aux citoyens de la métropole, d'adresser des courriers à Grenoble Alpes Métropole ou aux communes partenaires pour faire part de leurs avis.

Les entretiens individuels

7 entretiens ont été menés entre octobre et décembre 2021 avec les acteurs suivants :

- Motolabo
- La Samse
- Général Electrics
- L'association Coeur des Essarts
- L'Hotel B&B
- L'Union de quartier Alliés Alpin / L'Union de quartier Village Olympique Vigny Musset / Civipole / Union de quartier Villeneuve Arlequins
- Les jardins partagés de Beauvert

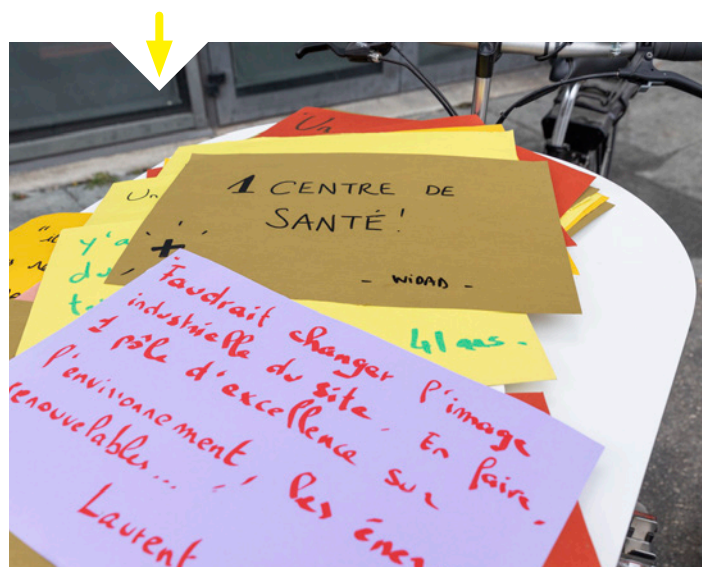
Les cueilleurs de paroles

2 sessions de cueilleurs de paroles ont été organisées à proximité du site ex-Allibert :

- 9 décembre 2021 : Paroles récoltées devant le Groupe Scolaire Beauvert - Grenoble
- 17 décembre 2021 : Paroles récoltées sur le marché de la Butte - Echirolles

Une équipe de médiation équipée d'un Vélo-triporteur s'est positionnée sur l'espace public avec un dispositif de médiation visible afin d'aller directement au contact des habitant.e.s. Question posée :

Tout cueilleur de parole débute avec une question. La question choisie a été : **"Aujourd'hui on détruit la friche Allibert, demain on reconstruit quoi ?"**



Les ateliers de concertation

Ce qui a été fait : 2 ateliers participatifs ont été animés à proximité du site ex-Allibert :

- 25 janvier 2022 : Groupe Scolaire Beauvert à Grenoble
- 8 février 2022 : Salle de la Butte à Echirolles

OBJECTIF DES ATELIERS

Les ateliers avaient pour objectif de faire émerger des idées sur ce qui pourrait être fait sur le site demain et fournir aux élus, aux techniciens et aux urbanistes des pistes de travail. Il s'appuyait sur un scénario spatialisé du projet de réaménagement du site.

Déroulé des ateliers

1. Présentation des objectifs et enjeux du projet, du diagnostic et des contraintes du site, et point sur la démarche de concertation,
2. Temps d'échange avec les participants pour clarifier.
3. Ateliers en petits groupes sur la base d'un scénario d'aménagement spatialisé. Les participants ont fait des apports sur le plan guidé par 4 thématiques de travail.
4. Synthèse des groupes de travail sous forme de photolangage

4 thématiques d'aménagement explorées : les usages et les services, la place de la nature dans la ville, la mobilité et les formes urbaines.



La concertation liée à l'aire de passage des gens du voyage

Un temps dédié a été organisé avec L'ACGV qui assure la gestion de l'aire de passage des gens du voyage.

Une page de contribution sur la plateforme participative

Un espace de contribution a été ouvert sur la plateforme participative de la Métropole du 02 mars au 21 mars 2022. Il était proposé aux participant.e.s de prendre connaissance d'une première version de la synthèse des échanges issue des premiers temps de concertation et de l'enrichir. La synthèse était présentée en quatre thèmes, regroupant chacun des propositions concrètes issues de la concertation.

- La place de la nature dans la future zone
- Les bâtiments de la future zone
- La mobilité et les accès de la future zone
- Les usages et services de la future zone

Le participant étaient invités à prioriser trois idées par thème. Ils pouvaient également rajouter des propositions. Ils avaient enfin l'opportunité d'estimer s'ils leur semblaient pertinent de changer le nom du projet et si oui de faire une proposition.





SYNTHÈSE DES AVIS EXPRIMÉS

Opportunité du projet et vocation économique

La concertation met en évidence un large consensus autour de l'opportunité du principe du réaménagement de la friche. Les participants soulignent l'image actuelle décriée du site et font part de leurs attentes fortes concernant le démarrage du chantier de déconstruction.

Les participants souscrivent largement à la vocation économique du projet. De nombreux participants soulignent l'opportunité de créer des emplois pour leur quartier. Plusieurs contributions partagent l'intérêt à créer des emplois au cœur de la ville pour rapprocher les lieux de travail des lieux d'habitation, et limiter les déplacements.

Quelques contributions soulignent la cohérence de cette vocation avec l'histoire du site et son rôle joué dans le développement du territoire. Cette continuité de fonction est perçue comme une opportunité nouvelle, un nouveau départ pour cette partie du territoire.

De nombreux participants font part de leurs inquiétudes quant aux problèmes actuels du quartier et souhaitent que l'image change : c'est une entrée de ville. Ils expriment majoritairement le fait que le nouveau projet doit aider à dépasser l'ancienne image de friche industrielle et donner une image attractive du cadre de vie urbain. Un nouveau nom pourrait participer à changer l'image du site.

LES FORMES URBAINES

Mixité d'activités,
de formes et de
hauteurs





Travailler les formes des bâtiments

Les participants insistent de manière unanime sur l'enjeu de proposer des formes urbaines adaptées au contexte urbain. Ils convergent sur le besoin de proposer des formes hors de l'univers convenu de la zone d'activités : ni trop linéaires, ni trop cubiques. L'ambiance de village artisanal est évoquée par plusieurs contributions afin d'accueillir des usages divers et de faciliter la rencontre entre les salariés du site et des alentours et les habitants riverains ou de passage.

Un grand nombre de contributions exprime la crainte de voir se construire des bâtiments très hauts qui renforceraient l'impression d'une ville dense et peu accueillante. Plusieurs contributions expriment à l'inverse la crainte de voir des bâtiments très bas tout en longueur, rappelant les zones industrielles de périphérie. La majorité des participants converge ainsi sur la nécessité de proposer des contrastes de hauteurs et des formes compactes et esthétiques qui offrent des points de vue sur le panorama des montagnes.



Penser à l'orientation des bâtiments

Un grand nombre de participants souligne que le site offre des vues remarquables sur le grand paysage et les massifs. Ils précisent que ces vues seront renforcées par la suppression de l'autopont des Etats-Généraux. Un fort consensus apparaît autour de l'enjeu d'orienter les bâtiments de manière à dégager des points de vues sur les massifs de Belledonne et du Vercors

Plusieurs contributions soulignent que l'environnement du site est aujourd'hui très bruyant compte tenu du caractère très routier des axes de circulation qui le bordent. Elles expriment le souhait que la configuration des futurs bâtiments ne crée pas un effet de caisse de résonance sonore et agisse davantage comme un "piège à bruit".



Proposer une diversité d'activités

Une majorité de contributions souligne l'importance de proposer une diversité de type d'activités au sein d'un même bâtiment, entre les étages, afin de créer des synergies.

Plusieurs participants proposent que la zone soit thématisée dans le type d'activités qu'elle accueille. Quelques contributions demandent à l'inverse que la zone puisse accueillir une diversité d'activités. Des activités en lien avec les énergies renouvelables, la filière sport de montagne ont été proposées.

Plusieurs contributions convergent autour des enjeux de formation. Un grand nombre exprime le souhait que les futures entreprises développent des parcours de formation en lien avec les quartiers et les établissements scolaires existants. Quelques contributions proposent que des activités dédiées à la formation s'installent sur le site, en lien avec la cuisine ou le numérique.



LES MOBILITÉS

Ouvrir, traverser
et raccorder le site
aux quartiers voisins





L'enjeu exprimé ici est de mieux connecter les villes de Grenoble et Echirolles en trouvant des solutions pour des déplacements apaisés en voiture et en modes doux, tout en tenant compte des véhicules utilitaires et des poids-lourds. Les participants soulignent le besoin de penser des axes de circulation de façon à éviter les embouteillages, notamment sur l'avenue Léon Blum et le cours de l'Europe.

Favoriser la place du vélo

Le vélo a pris une grande place dans les échanges. La majorité des participants s'accorde sur le fait qu'il faut donner une forte place au vélo dans toute la zone. Le site doit être traversable à vélo, et connecté aux autres axes de circulation.

En plus des axes de circulation, les participants insistent sur la nécessité d'avoir des services liés au vélo : des stationnements nombreux et sécurisés, proposition d'un atelier MVélo+ ou des ateliers d'auto réparation de vélo, service de cours de remise en selle en lien avec les salariés, etc.

Améliorer les transports en commun

Les participants insistent sur le besoin de développer les transports en commun et notamment les connexions entre les différents modes de déplacements. Un grand nombre de contributions soulignent le besoin de réaménager les espaces publics de manière à sécuriser et rendre plus lisibles et plus agréables les circulations entre les arrêts de bus ou de tram et la zone.

Quelques contributions demandent de renforcer les cadences des bus autour du site.



Apaiser la circulation et renforcer les déplacements piétons

Les participants se rejoignent sur le besoin d'apaiser la circulation et de mieux connecter les différentes zones du quartier par des cheminements piétons. La proposition de créer une traversée piétonne entre les quartiers Saintonge et Beauvert Sud est largement appréciée.

Réaménager les espaces publics autour du site

Quelques contributions soulignent la nécessité de réaménager l'avenue Léon Blum afin de faciliter l'accès à pied et à vélo aux commerces de Beauvert depuis le quartier des Essarts.

De nombreuses contributions s'accordent sur la nécessité de réaménager l'avenue Edmond Esmonin de manière à l'apaiser et à le rendre traversable. Plusieurs de ces contributions soulignent la nécessité de penser le réaménagement de cette portion du cours en lien avec le projet global de parc linéaire sur le Cours de l'Europe et demandent qu'une nouvelle réflexion avec une démarche de concertation soit engagée sur le parc linéaire.

Plusieurs contributions s'inquiètent de l'évolution du rond-point Pierre et Marie-Curie. Tout en s'accordant sur le besoin de le réaménager et sur son rôle actuel dans certaines pratiques de rodéos urbains, elles soulignent le besoin d'éviter les grandes lignes droites propices à des excès de vitesse.



Optimiser le stationnement et l'usage de la voiture

Les participants insistent sur le besoin de conjuguer voitures, poids-lourds et mode doux. Les expressions convergent autour du fait que la voiture doit continuer à avoir une place mais son usage doit être optimisé.

Une majorité de contributions propose d'optimiser le stationnement par la création d'un parking silo ou de parkings souterrains.

De nombreuses contributions insistent sur l'enjeu de mutualiser l'usage de la voiture en créant des aires de covoiturage et d'auto-partage.

Plusieurs contributions proposent l'installation de bornes de recharges électriques mutualisées.

La proposition que les accès voitures et les livraisons s'effectuent par la rue intérieure qui sera créée au sein du site est très largement appréciée.

DÉSIMPER- MÉABILISER ET VÉGÉTALISER

**le site pour prévenir
les îlots de chaleur
urbains et valoriser
le paysage**





Le projet consacre un part non négligeable aux espaces verts publics (2 hectares). Cela est nécessaire d'un point de vue écologique (place pour la biodiversité, îlots de fraîcheur, infiltration de l'eau dans le sol ...) mais aussi d'un point de vue paysager. Le site est une entrée de ville et doit s'ouvrir sur son environnement en valorisant des points de vue sur les montagnes.

Proposer des espaces verts denses et ouverts

La majorité des personnes a fait part du besoin d'espaces verts plus denses et de lieux de promenade. Les participants convergent autour du souhait de créer des continuités entre les espaces verts publics et privés et qu'une diversité de végétation soit favorisée (petite, moyenne, grande taille).

Proposer une architecture qui intègre la nature

Certains participants ont soumis l'idée de développer des façades et des toits végétalisés afin de conjuguer biodiversité et architecture.

Avoir des cheminements arborés

Plusieurs participants ont exprimé le besoin d'avoir des cheminements arborés et de veiller à une continuité d'ombre sur les cheminements. Ils soulignent également qu'un arbre sur un espace privé peut apporter de l'ombre sur la voie publique.

Les participants signalent que les espaces verts privés devraient également contribuer aux îlots de fraîcheur à travers le choix de leurs plantations.

Valoriser la présence de l'eau

Une majorité de participants souhaite que le projet favorise la présence de l'eau afin de créer des îlots de fraîcheur. Il est proposé de créer des sols poreux pour l'écoulement des eaux. Plusieurs contributions préconisent d'installer des fontaines ou des bassins d'eau.

Penser la place des animaux

Plusieurs contributions convergent autour des enjeux de biodiversité, en proposant des nichoirs pour les oiseaux et chauve-souris et la création d'un espace à chien.





Travailler la question de l'agriculture en ville

Quelques participants ont souligné l'opportunité de réserver une partie des espaces pour des initiatives d'agriculture urbaine. Certaines contributions parlent de jardins partagés (des parcelles individuelles à cultiver), d'autres de potagers urbains (parcelles collectives, plutôt à vocation pédagogique).



PROPOSER DES USAGES

**Et de nouveaux services
pour les salariés et les
habitants**





L'aménagement du site représente une réelle opportunité pour les quartiers environnants. Pour les participants, il faut rendre ce lieu attractif. Principalement consacré aux activités productives et artisanales, il pourrait également accueillir des services ou des usages pour les futurs salariés et les habitants. Enfin, les participants soulignent le besoin de varier les activités pour favoriser l'usage du site à toute heure et tous les jours de la semaine.

Certaines propositions formulées par les habitants ne correspondent pas à la vocation de la zone - qui sera avant tout une zone de production économique - mais certaines pourraient, dans certaines conditions, être étudiées.

Installer des activités sportives de plein air notamment pour la jeunesse

Un consensus clair des participants émerge autour du besoin local d'équipements sportifs pour pratiquer en plein air (city stade, terrains de basket ou de tennis, "pump track", Parkour ou du Street workout, mur d'escalade en plein air...), en développant une offre qui n'existe pas ailleurs dans l'agglomération. L'existence de ces équipements permettrait de faire vivre le site chaque jour et sur une grande amplitude horaire.

Plusieurs participants proposent également que soient installées des aires de jeux pour enfants.

Proposer une offre de restauration

De nombreuses contributions convergent autour de l'enjeu d'animer les espaces publics du site par la création d'une offre de restauration. Cette demande est notamment portée par les acteurs économiques déjà présents. Cette offre : restaurant, café, bars, devra bénéficier autant pour les salariés que pour les habitants riverains. Plusieurs contributions proposent de la localiser sur l'entrée nord-ouest du site.





Offrir des services pour les entreprises

Quelques contributions proposent de créer des services communs aux salariés comme des locations de bureau, lieu de séminaire, crèche d'entreprises.



Ouvrir vers la culture

Quelques participants proposent d'aménager les espaces publics de manière à pouvoir intégrer des activités culturelles ou artistiques : œuvre, vue sur le grand paysage.

Compléter les activités commerciales existantes

De nombreuses contributions expriment le besoin d'une offre complémentaire de commerce de proximité type boulangerie, pharmacie. Plusieurs participants soulignent à l'inverse qu'il serait difficile de faire vivre une activité commerciale sur le site compte tenu de la proximité avec Grand'Place.

Plusieurs participants s'accordent sur l'enjeu de valoriser l'offre côté rue Léon Blum et de veiller à la connexion avec Grand'Place en aménageant des cheminements piétons et cycles depuis le site.



AMÉNAGER

l'aire d'accueil des gens
du voyage





L'aménagement du site prévoit de déplacer l'aire d'accueil actuelle des gens du voyage au sein du site ex-Allibert.

La concertation met en évidence des avis contradictoires sur l'opportunité de déplacer l'aire d'accueil des gens du voyage au sein du site, mais un consensus sur l'opportunité d'améliorer son intégration et ses équipements.

L'entretien avec le gestionnaire de l'aire d'accueil fait ressortir que :

- l'aire doit être hermétique avec mur de clôture et paysagée sur ses pourtours pour empêcher les vis-à-vis et permettre sa bonne intégration paysagère.
- Elle devra avoir un accès spécifique et le retournement à l'intérieur de l'aire devra être aisé.
- Elle sera rattachée à un dispositif de gestion 24h/24h (télégestion à privilégier) et de gardiennage.
- Il apparaîtrait également opportun d'augmenter le nombre d'emplacements.
- La question des écoulements d'eaux devra être prise en compte (regard par emplacement, pente vers le centre).
- Les voyageurs et voyageuses n'ont pas de demande d'ombrage, les arbres et la verdure sont perçus comme une contrainte.









LES SUITES DES DONNÉES

Au regard des avis et remarques exprimés lors de la concertation, globalement favorables aux intentions urbaines présentées, il est proposé de poursuivre le projet, en prenant en compte de la manière suivante les contributions issues de la concertation.

Concernant les bâtiments, les activités économiques et les formes urbaines

- Les demandes des participants concernant les formes urbaines de la zone seront prises en compte par le biais des cahiers de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales. Dans ce cadre la Métropole sera vigilante à la qualité architecturale et paysagère des bâtiments, avec notamment des formes compactes, des hauteurs contrastées, des orientations permettant de favoriser les vues sur le grand paysage. Les formes urbaines et la qualité des bâtiments devront répondre aux enjeux du réchauffement climatique. Une attention particulière sera aussi portée à la biodiversité et à la végétalisation des bâtiments.
- Concernant la diversité des activités, cette demande va dans le sens de la programmation proposée. En effet, celle-ci prévoit notamment l'opportunité d'implantation d'un hôtel d'activités accueillant une pluralité d'entreprises et d'activités, ainsi qu'un village d'entreprises, et une offre pour les « clefs en main ».
- La Métropole privilégie à ce stade de donner une thématique à la zone ciblée sur les filières de la transition écologique et énergétique, sans en exclure les activités de sous-traitance en lien avec ces filières.
- Concernant les questions de formation et considérant la tension sur le foncier productif dans l'agglomération, la Métropole privilégie l'implantation d'entreprises à vocation productive et industrielle, plutôt que des activités dédiées à la formation. Dans le cadre de sa politique Emploi-Insertion, La Métropole porte de nombreux dispositifs visant à accompagner les entreprises dans leur politique de recrutement. Ces dispositifs seront déployés afin d'accompagner les futures entreprises qui s'implanteront. Elle les mobilisera sur le site. La Métropole accompagnera les entreprises pour favoriser le recrutement local.



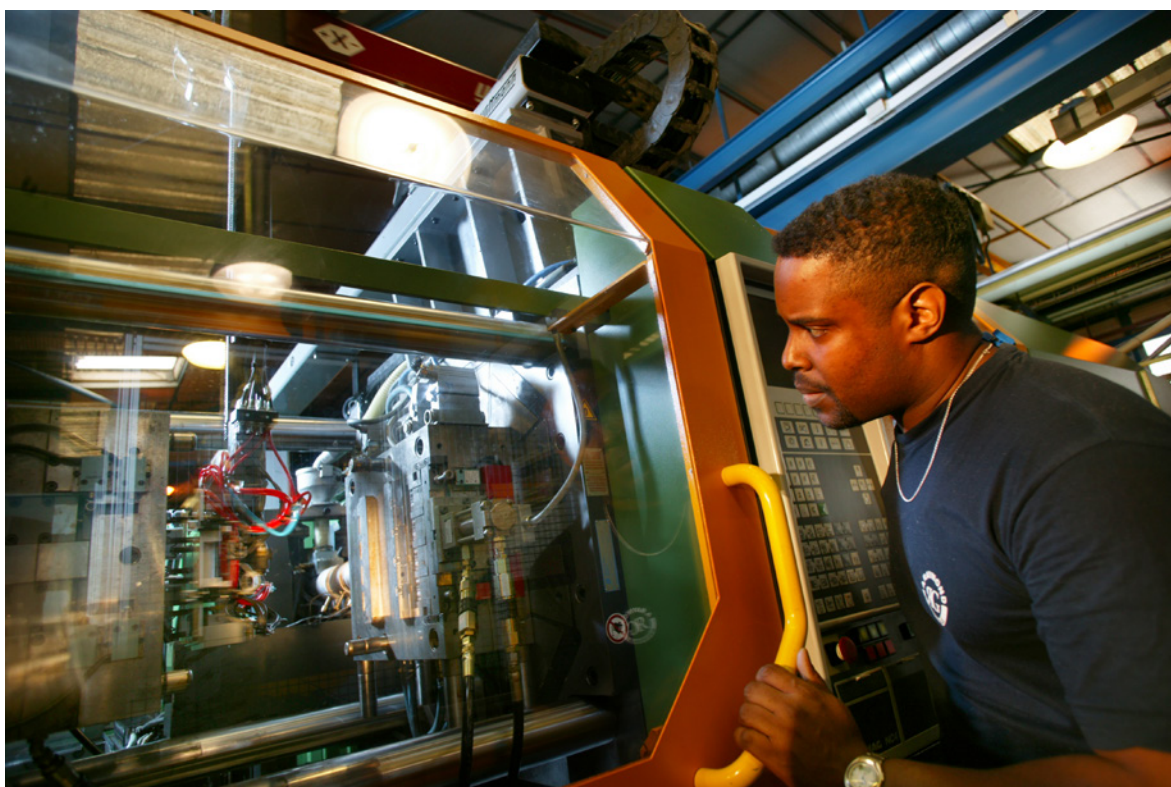
Concernant l'avenue Edmond-Esmonin et le giratoire Pierre et Marie Curie

- Le réaménagement du giratoire Pierre et Marie Curie est intégré au projet. Les possibilités de réaménagement seront approfondies, avec l'objectif d'apaiser ce secteur aujourd'hui très routier (redonner une place sécurisée aux piétons et cycles, contenir les vitesses, végétaliser...).
- La Métropole prend note de la demande des habitants d'articuler le réaménagement de la friche Allibert et le projet connexe de transformation du cours de l'Europe et de création d'un parc linéaire. Des études seront engagées en ce sens, en associant les habitants et les acteurs du territoire, et en portant une attention particulière à la qualité paysagère, à la présence d'ombre et d'eau, à la biodiversité et aux nouveaux usages.



Concernant les mobilités

- Le renforcement de la place du piéton et des cycles préconisés par les participants conforte les intentions d'aménagement proposées dans le projet. Les traversées du site en vélo et les cheminements piétons seront étudiées pour permettre de connecter le site aux axes voisins existants.
- La proposition d'installer des services de mobilités, notamment pour les cycles, sera soumise au Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG).
- Les possibilités de mutualisation de stationnements et de limiter les parkings en surface seront approfondies dans la poursuite des études, en tenant compte des contraintes fonctionnelles et financières. La création de bornes de recharges et d'espaces organisés de covoiturage et d'autopartage suggérée par les participants sera également mise à l'étude.
- L'attention particulière demandée par les participants sur les accès à la zone depuis les arrêts de transport en commun sera intégrée dans les propositions d'aménagement.



Concernant les usages et les services

- La Métropole entend l'opportunité d'installer des activités sportives ou d'aire de jeux, sur les espaces publics du projet. Dans le périmètre du projet GRANDALPE, des propositions similaires ont déjà émergé d'autres concertations. Une réflexion est à engager à une échelle plus large avec les communes qui sont compétentes en matière d'équipements sportifs. Cette réflexion visera à identifier les besoins et les opportunités pour proposer les meilleurs aménagements aux meilleurs emplacements.
- L'installation d'une offre de restauration sur l'entrée Nord-ouest du site est intéressante et sera étudiée dans le projet. La création de quelques commerces complémentaires fera l'objet d'un arbitrage ultérieur.
- Le développement de services pour les entreprises sera travaillé avec les entreprises déjà présentes dans l'environnement proche et avec les futures entreprises qui s'implanteront.
- Concernant l'opportunité d'intégrer l'art dans l'aménagement de la zone, le site sera intégré à la démarche artistique de GRANDALPE Permaculturel et les artistes seront invités à préconiser des actions.

Concernant l'aire d'accueil des gens du voyage

La Métropole maintient le déplacement de l'aire d'accueil des gens du voyage au sein du site, le long de l'avenue Léon Blum. Elle travaillera à sa meilleure intégration urbaine et paysagère, à l'amélioration de ses équipements et des conditions d'accueil des personnes concernées.



Concernant l'environnement et la nature en ville

- L'attention particulière exprimée quant à la place de la végétation conforte les intentions d'aménagement proposées dans le projet.
- Des continuités entre les espaces plantés publics et privés seront recherchées, dans un objectif de lutte contre les îlots de chaleur.
- Les aménagements des espaces publics et privés intégreront des mesures de préservation de la biodiversité.
- La place de l'eau dans les aménagements publics sera étudiée dans un souci d'apporter de la fraîcheur.

Plus globalement, il est proposé

- de poursuivre le travail de montage opérationnel et financier dans l'objectif de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC),
- d'accompagner la nouvelle identité de ce site,
- d'organiser une réunion publique de restitution de la concertation,
- de poursuivre l'association des habitants et des acteurs sur les espaces publics de GRANDALPE.



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

POUR EN SAVOIR + GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

LE FORUM

3 rue Malakoff - CS 50053

38031 Grenoble Cedex

04 76 59 59 59

grenoblealpesmetropole.fr/grandalpe

Mai 2022 - Conception Grenoble-Alpes Métropole

Réalisation graphique : SEMAWE

Crédit Photo : Tous droits réservés à Grenoble Alpes Métropole

Document imprimé sur papier 100% recyclé